



UFC QUE CHOISIR SENLIS

BP 80059 - 60303 SENLIS CEDEX

contact@senlis.ufcquechoisir.fr

Revue : *Consom'Oise*

Internet : <https://ufc-quechoisir-senlis.fr>

Procès Verbal Assemblée Générale EXTRAORDINAIRE du 21 MARS 2026

A 15h15 le Président prononce l'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire et précise qu'il y a 41 adhérents présents et 189 pouvoirs arrivés avant l'ouverture. En application de nos statuts, les pouvoirs sont dévolus aux adhérents présents (5 maxi par personne). Le maximum de voix est donc de 230.

EVOLUTION STATUTAIRE :

Depuis plus de 75 ans, l'UFC Que Choisir défend les droits des consommateurs et promeut une consommation responsable, indépendante, fondée sur l'expertise, le militantisme et l'indépendance financière. L'association allie expertise nationale et action locale grâce à un réseau de 130 associations, dont nous faisons partie, et agit dans tous les domaines de la consommation en informant, accompagnant et mobilisant les consommateurs.

Face aux profondes mutations du paysage de la consommation, l'UFC-Que Choisir a engagé une réflexion stratégique sur l'évolution de sa mission et de son image. Cette démarche, formalisée dans le rapport d'orientation 2023-2027, a conduit à l'adoption d'un nouveau nom : **Que Choisir Ensemble**, afin de moderniser la marque, mieux refléter ses engagements et renforcer la dimension collective de son action.

Ce changement résulte d'un processus progressif associant révision des statuts, études d'opinion et réflexion stratégique. Il symbolise une ambition renouvelée : rassembler l'ensemble des acteurs engagés pour défendre efficacement une consommation responsable et accessible à tous.

Cette assemblée générale extraordinaire vise ainsi à valider les nouveaux statuts de l'UFC Que Choisir Senlis, désormais dénommée **Que Choisir Ensemble Senlis**.

Proposition de nouveaux statuts (mis à disposition de tous sur notre site internet et envoyés par courrier aux adhérents qui en ont fait la demande) :

Les statuts répercutent à minima le nouveau nom de la fédération, ainsi que le nouveau nom de notre Association Locale : **Que Choisir Ensemble Senlis**.

VOTE :

CONTRE : 24 ABSTENTIONS : 0

POUR : 206 VOIX

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Locale UFC Que Choisir Senlis, réunie le 21 mars 2026 à Senlis après avoir constaté que les conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts sont respectées, décide ce qui suit : L'Assemblée approuve la modification des statuts de l'UFC Que Choisir Senlis conformément au projet présenté en séance.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE à 15h40

Compte-rendu certifié conforme

J.M. Dorée
Président

T. Jourdain
Secrétaire

Siège social : MAIRIE DE SENLIS